

	<b>Lundi 16 Octobre</b>	<b>Mardi 17 Octobre</b>	<b>Jeudi 19 Octobre</b>	<b>Vendredi 20 Octobre</b>
<b>ENTREES</b>	Concombre BIO mayonnaise	Salade de pâtes au jambon/emmental	Taboulé breton	Crêpes au fromage
	ou Carottes râpées BIO vinaigrette	ou Salade de riz au thon et féta	ou Choux Blanc au chorizo	ou Croque au thon et cheddar
	ou Choux rouge BIO aux lardons	ou Œufs mimosa au thon	ou Pamplemousse BIO au sucre	ou Feuilleté emmental
	ou Salade Alsacienne	ou Salade verte BIO au chèvre	ou Salade verte BIO au surimi	ou Feuilleté hot dog
<b>PLATS PRINCIPAL</b>	Cordon bleu frais	Lasagne Bolognaise	Sauté de porc	Brochette de poisson pané
	ou Filet de poisson	ou Pané végétal emmental	ou Filet de poisson	ou Brochette de poisson blanc
<b>ACCOMPAGNEMENTS</b>	Gratin de choux ou brocolis poêlés	Salade verte BIO	Pâtes BIO	Riz BIO
	ou Poêlée de légumes		ou Poêlée de légumes	ou Poêlée de légumes
<b>FROMAGES - SALADE</b>	Salade verte BIO	Salade verte BIO	Salade verte BIO	Salade verte BIO
	Fromages variés	Fromages variés	Fromages variés	Fromages variés
<b>DESSERTS</b>	Danette variées au choix	Liégeois de fruits	Yaourts BIO sucré	Fruits frais variés
	ou Fruits de saison BIO	ou Fruits de saison BIO	ou Fruits de saison BIO	ou Fruits de saison

**Arrêté du 17 décembre 2002, les viandes bovines servies proviennent de France - Les plats suivis d'un \* contiennent du porc.**  
**Décret 2015-447 du 17 avril 2015 : Les allergènes présents dans les différentes préparations sont disponibles auprès des personnes qui servent les plats chauds**

Entrées contenant plus de 15% de lipides 4 repas sur 20 maximum	Entrées crudités 10 repas sur 20 minimum	Plats ou accompagnement de produits frais ou pré-frit contenant plus de 15% de lipides 4 repas sur 20 maximum	Plat ayant un rapport protéine / lipides inférieur ou égal à 1 2 repas sur 20 maximum	Plat de poisson ayant un rapport protéines / lipides supérieur ou égal à 2 4 repas sur 20 minimum
Viande non hachées de bœuf, veau ou d'agneau, et abats de boucherie 4 repas sur 20 minimum	Préparations ou plats prêts à consommer à base de viande, de poisson, d'œuf et/ou fromage, contenant moins de 70% de viande, de poisson ou d'œuf 4 repas sur 20 maximum	Légumes cuits, autres que secs, seuls ou en mélange, contenant au moins 50% de légumes 10 repas sur 20 minimum	Légumes secs, féculents ou céréales, seuls ou en mélange 10 repas sur 20 minimum	Fromages contenant au moins 150mg de calcium par portion 8 repas sur 20 minimum
Fromages contenant au moins 100mg et moins de 150mg de calcium par portion 4 repas sur 20 minimum	Produits laitiers ou dessert lactés contenant au moins 100mg de calcium, et moins de 5g de lipides par portion 6 repas sur 20 minimum	Desserts contenant plus de 15% de lipides, et plus de 20g de glucides simples totaux par portion 3 repas sur 20 maximum	Desserts contenant moins de 15% de lipides, et plus de 20g de glucides simples totaux par portion 4 repas sur 20 maximum	Dessert de fruits crus 8 repas sur 20 minimum